



Mont
Saint
Aignan

AUTORISATION DE POSE D'UN DISPOSITIF PUBLICITAIRE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

CADRE 1 : DEMANDE D'AUTORISATION POUR INSTALLATION D'UN DISPOSITIF PUBLICITAIRE déposée le : 13/05/2026 par : JC DECAUX FRANCE demeurant à : 12 rue Marconi 76150 Maromme représenté par : Monsieur JAMES Alain pour : Pose d'un panneau publicitaire scellé au sol type format MUPI sur un terrain sis : centre commercial Carrefour Zac de la Vatine 76130 Mont-Saint-Aignan	CADRE 2 : AUTORISATION POUR INSTALLATION D'UN DISPOSITIF PUBLICITAIRE DP 076 451 26 0002 2026.761
--	--

LE MAIRE

Vu la loi n°217 du 12 Avril 1943 relative à la publicité par panneaux réclame, par affiches et aux enseignes, notamment le chapitre 2 ;
Vu la loi n°79-1150 du 29 décembre 1979 relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes ;
Vu l'approbation du Règlement Local de Publicité Intercommunal en date du 15 avril 2024 ;
Vu le règlement de la zone ZP5 ;
Vu la demande produite pour la pose d'un dispositif publicitaire scellé au sol (cadre 1),

ARRÊTE

Article 1: la pose d'un dispositif publicitaire est autorisée pour le projet décrit dans la demande.

Article 2 : les droits des tiers sont expressément réservés.

Article 3 : madame la directrice générale des services et monsieur le directeur des services techniques de la Ville de Mont-Saint-Aignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



fait à Mont-Saint-Aignan, le 02/06/2026
pour le maire et par délégation

Didier COURBOILLET

adjoint au maire chargé de l'urbanisme